

HiSCoD

Centre-Val de Loire

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Bourges le 9 décembre 1714
Identifiant	HISCOD_01549
Date	Année 1714 Mois : Décembre Jour : 9 Jour de la semaine : Dimanche
Localisation	Lieu historique : Bourges Lieu : Bourges Code commune : 18033 Latitude : 47.0797685358923 Longitude : 2.39920435795236
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Bourges Sous-entité administrative : Bourges
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Centre-Val de Loire Sous-entité administrative : Cher
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 202 : Troubles liés à la perception des impôts indirects Nombre de participants : 600 Participation féminine : Oui

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 1625 : « "Sur une emotion arrivée à Bourges, le 9 de ce mois. Les recouvrements qui se font dans la ville de Bourges sont les plus difficiles et les plus reculez. Le peuple s'est imaginé que la paix estant faite, il ne payeroit point les anciens restes, et aussytôt qu'on fait des poursuites rigoureuses pour en procurer le recouvrement, cela révolte tout un quartier". L'intendant a autorisé les contraintes à l'égard des collecteurs, "qui estoient le plus en reste et les plus rebelles". Devant l'arrestation par les archers du Grand Prévôt d'un de ces collecteurs, "qui méritoit le plus de servir d'exemple (...) le peuple s'ameuta au nombre de 600 femmes et enfans (...) ce qui fit une véritable émotion". L'intendant propose de laisser passer quelques jours sans décréter "parce qu'on devoit publier la Paix et chanter le Te Deum dans cette semaine". Menace de faire mettre un régiment à disposition dans le quartier où l'émotion s'est faite. "Le peuple s'est mis en tête la fausse erreur qu'à cause de la paix il ne paierait point ces anciens restes". L'intendant par prudence attend la fin des fêtes de la publication de la paix et demande l'envoi d'un régiment qu'on lui promet par les lettres des 18 et 24 janvier 1715. Ces lettres sont seulement mentionnés en note de Boislile. On ne sait donc pas si l'arrivée des troupes a en effectivement lieu et ce qu'il est advenu de la suite. 202 : depuis que la capitation est établie "la mutinerie des habitants est bien grande". 208 : maires et échevins sont mis en cause par la lettre car "ils la [la capitation] font souvent mal. Les arriérés sont nombreux... La misère y a une grande part... Mais la mutinerie des habitants est bien grande et influence beaucoup". »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 1625.Arch. nat., G 7 128-130. Généralité de Bourges. Lettre de M. Montargis, Intendant. 10 décembre 1714.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610. Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces. Tome III 1746. Lettre du 10 décembre 1714.

Notes

Auteur(s) : Nicole Collard

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19